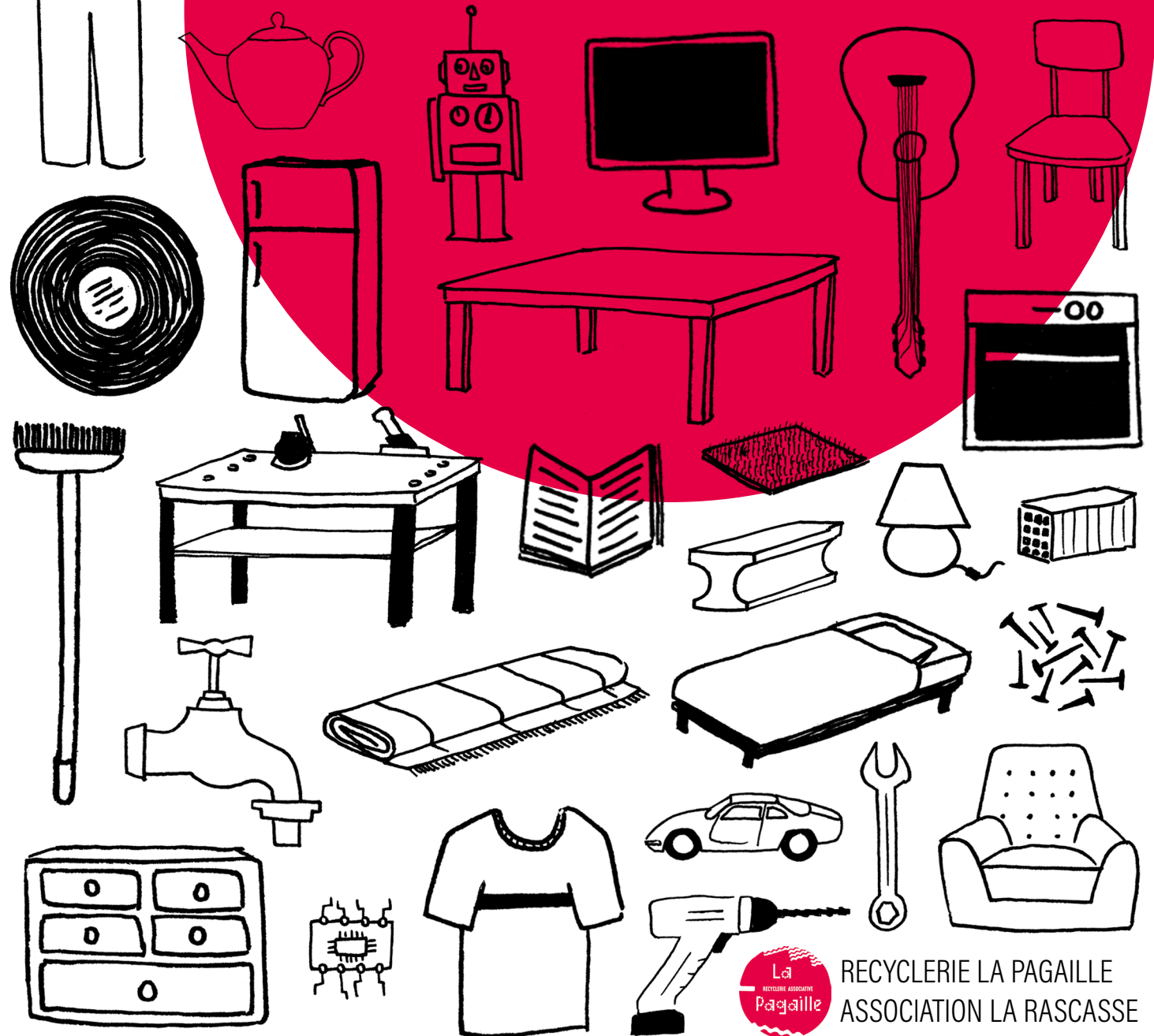




# LA PAGAILLE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



RECYCLERIE LA PAGAILLE  
ASSOCIATION LA RASCASSE

# SOMMAIRE

**04** PRÉSENTATION - ÉDITO

## **LA PAGAILLE EN CHIFFRE**

**06** ORIGINE DES DONS

**07** TYPES DE DONS

**08** PROVENANCE DES DONS

## **LES VENTES**

**09** NOS DEUX BOUTIQUES

**10** NOS VENTES PAR CATÉGORIES

**12** LA SYNTHÈSE MENSUELLE

## **TRAITEMENT DE LA MATIÈRE**

**13** VALORISATION ET DÉCHETS ULTIMES

**14** RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

**16** L'ATELIER-CHANTIER D'INSERTION

**17** NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES





## EDITO

Notre activité de recyclerie associative, initiée en 2017, a connu un profond essor en 2019, qui a été **une année de grandes transformations** : mise en place du chantier d'insertion (ACI), ouverture de la boutique 5 jours par semaine et d'un deuxième espace de vente plus proche du centre-ville (La P'tite Pagaille), ouverture d'une cantine à prix libre dans nos locaux (La Cantine de La Pagaille), tout en développant des partenariats avec les éco-organismes ainsi qu'avec les institutions du territoire, etc.

L'année dernière, en 2018, l'équipe fondatrice de la Pagaille a participé à l'appel à manifestation d'intérêt initié par la DIRECCTE-UT 94 afin d'obtenir un agrément ACI (Atelier et Chantier d'Insertion). À la fin de l'année, le projet s'est concrétisé : **La Pagaille, animée initialement par 7 bénévoles, regroupe désormais une équipe composée de 11 salarié.e.s en insertion et 3 postes permanents.** 2019, c'est donc l'année de la découverte d'un nouveau cadrage administratif en tant qu'employeur, avec une structure qui, pour la première fois, emploie des salarié.e.s. Il faut veiller à bien répondre au code du travail, à ce que la convention collective soit respectée et mettre en place une routine de fonctionnement et d'encadrement qui puisse convenir aux nouve.aux.les salarié.e.s et à l'équipe initiale.

La croissance de l'équipe a permis d'ouvrir la boutique plus souvent. Nous ouvrons désormais du mardi au samedi, alors que l'année dernière nous n'ouvrons que 3 jours par semaine. Avec l'augmentation des plages d'horaires d'ouverture et notamment le samedi, la fréquentation de la boutique s'est fortement accentuée. De cette façon, **notre inscription dans le quartier d'Ivry-Port s'est renforcée au cours de l'année.** Nous avons également ouvert un deuxième espace de vente : « La P'tite Pagaille », une boutique située dans une artère plus fréquentée de la ville qui sert de vitrine pour notre boutique dite désormais « La Grande Pagaille ».

Par ailleurs, la Pagaille propose désormais un nouveau lieu de restauration aux habitants du quartier : « La Cantine de La Pagaille ». Elle est tenue par des bénévoles qui servent des repas à tou.te.s à prix libre deux fois par semaine. Nous sommes fièr.e.s d'avoir été lauréat du budget participatif 2019 de la ville d'Ivry-sur-Seine qui nous permettra de réaliser des travaux de mise aux normes de la cuisine et de pouvoir ouvrir un vrai restaurant associatif l'année prochaine, ouvert toute la semaine. Cette participation, en soutien à La Pagaille, confirme la reconnaissance de notre structure comme un lieu de rencontre et de partage par les Ivryens. En parallèle, nous avons également développé l'événementiel en organisant un Noël solidaire, des concerts et des fêtes de soutien dans notre local rue Ernest Renan.

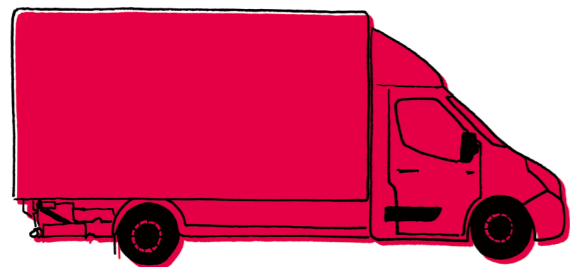
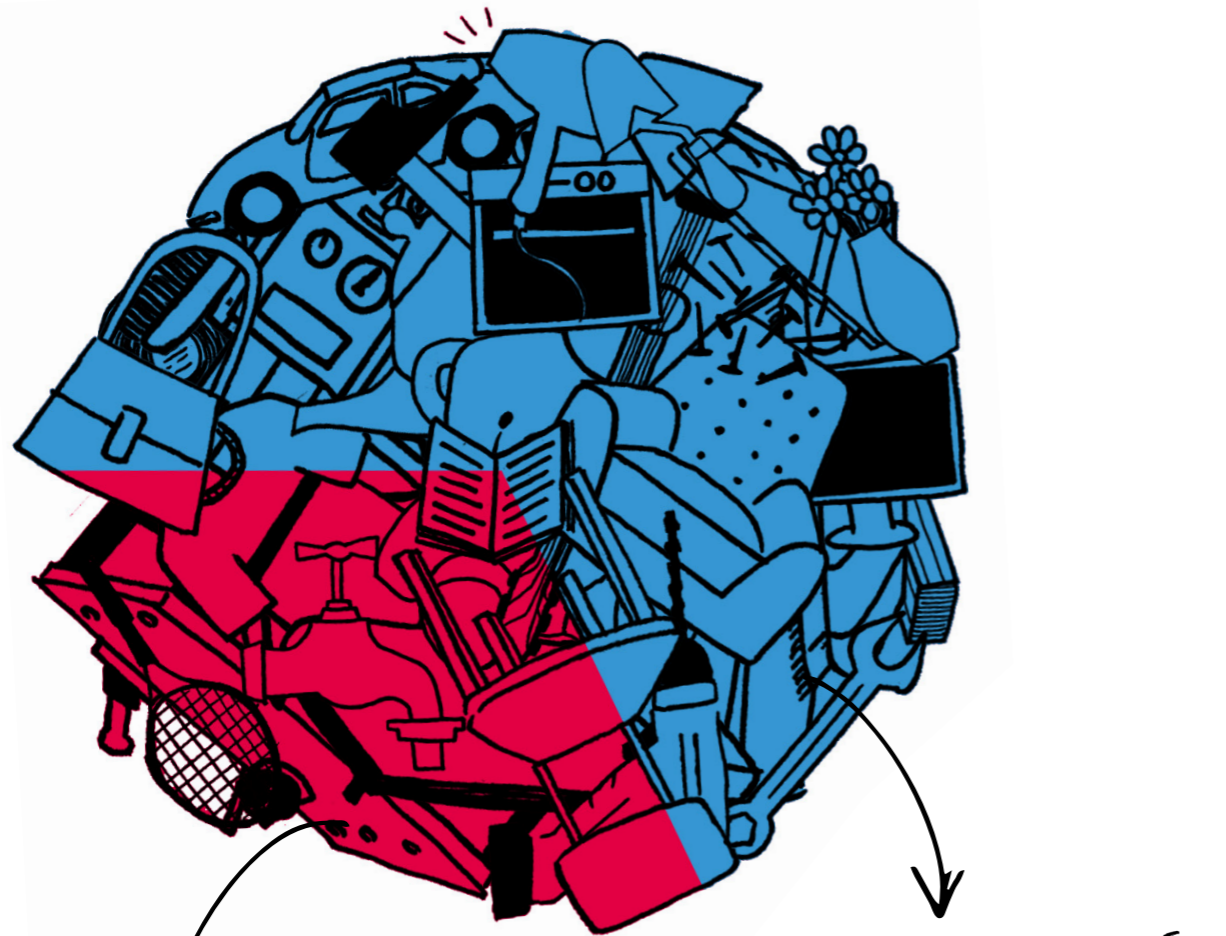
En 2019, nous avons également consolidé nos partenariats avec les éco-organismes, afin de pouvoir recycler toute la matière que nous ne parvenons pas à réemployer directement en boutique. Un accord a été signé avec l'association Amélior, pour le textile, avec RecyclLivres pour les livres et nous avons renforcé notre partenariat avec Ecologic pour le DEEE, afin de jeter le moins possible. Par ailleurs, nous avons conclu un partenariat avec l'EPT GOSB (service déchet et réemploi) qui nous a permis d'obtenir une rétribution à la tonne collectée. Nous continuons aussi d'être soutenus par le Conseil Régional du Val-de-Marne, et notamment le Service Économie Sociale et Solidaire du département et celui de l'EPT GOSB.

Par l'augmentation de la collecte, des ventes et de la clientèle, notre projet grandit, se multiplie et se diversifie et nous souhaitons continuer dans ce sens pour l'année 2020. Notamment avec la mise en place d'une cantine accueillant du public tous les jours, le développement de la dimension culturelle à la Pagaille avec la création d'un studio musique et le développement de nos activités extérieures. Nous gardons cependant comme principal objectif d'assurer l'accompagnement socioprofessionnel des salarié.e.s en insertion.

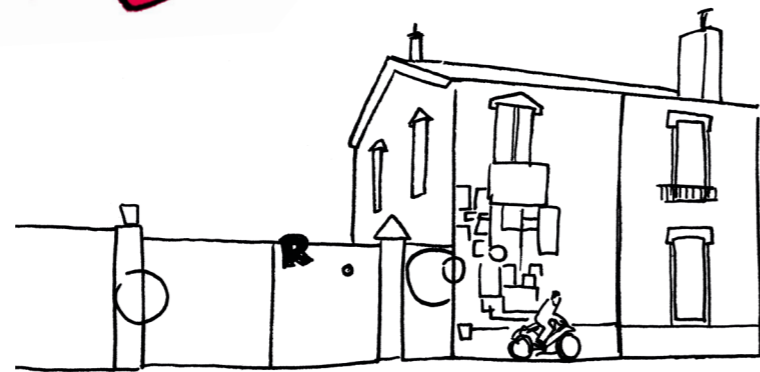


# ORIGINE DES DONS

EN 2019 LA PAGAILLE A RÉCOLTÉ **112 T** DE DONS  
CONTRE 45,5 T EN 2018



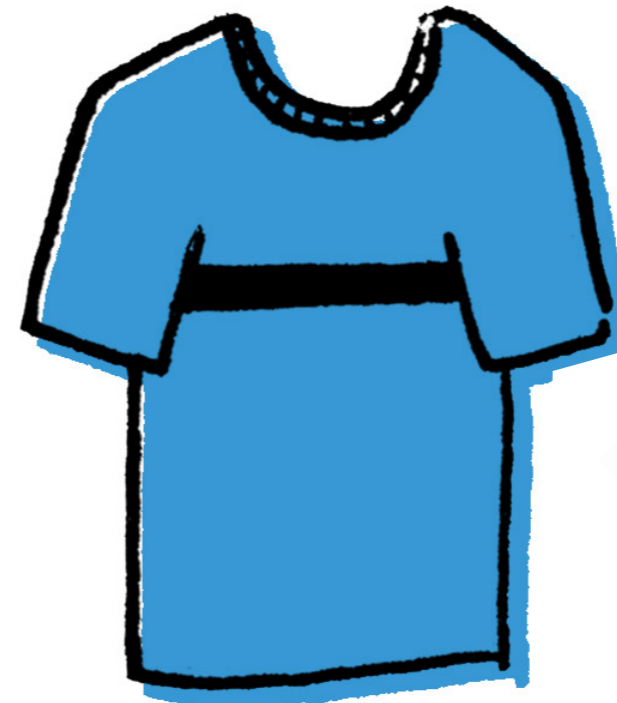
**32%** PROVIENNENT DE  
COLLECTES À DOMICILE  
SUR RENDEZ-VOUS



**68%** PROVIENNENT  
DES APPORTS  
SUR SITE

# TYPES DE DONS

LE TEXTILE REPRÉSENTE **29%** DE TOUT CE QUE NOUS RÉCOLTONS,  
LES MEUBLES **21%**, LA CULTURE (LIVRES, CD, ETC..) **17%**  
ET LE D3E\* **12%**.



**32 519** KG  
TEXTILE



**921** KG  
PUÉRICULTURE



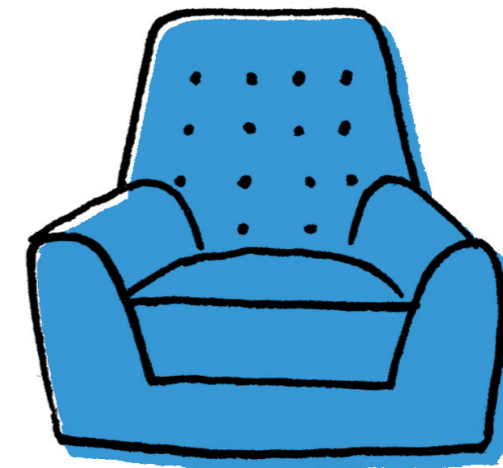
**20 082** KG  
CULTURE



**4 711** KG  
LOISIRS



**13 900** KG  
D3E\*



**24 143** KG  
MEUBLES

**982** KG  
OUTILLAGES



**8 085** KG  
VAISSELLE

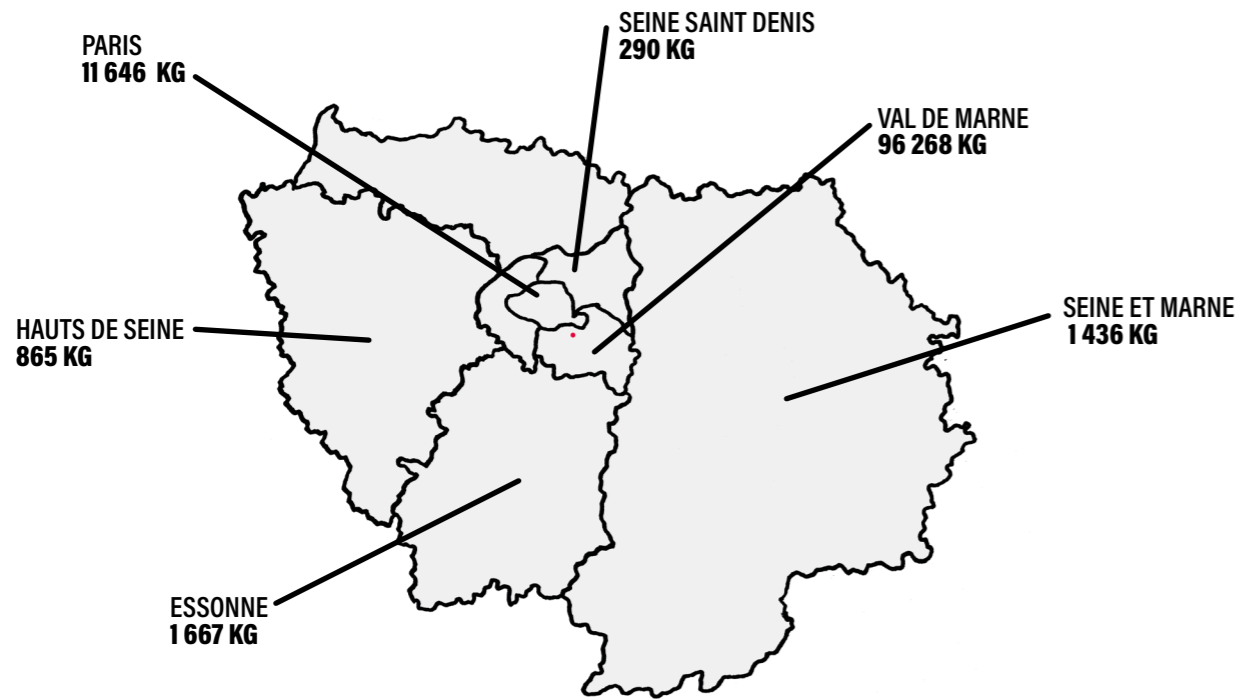


**2 439** KG  
MATÉRIAUX

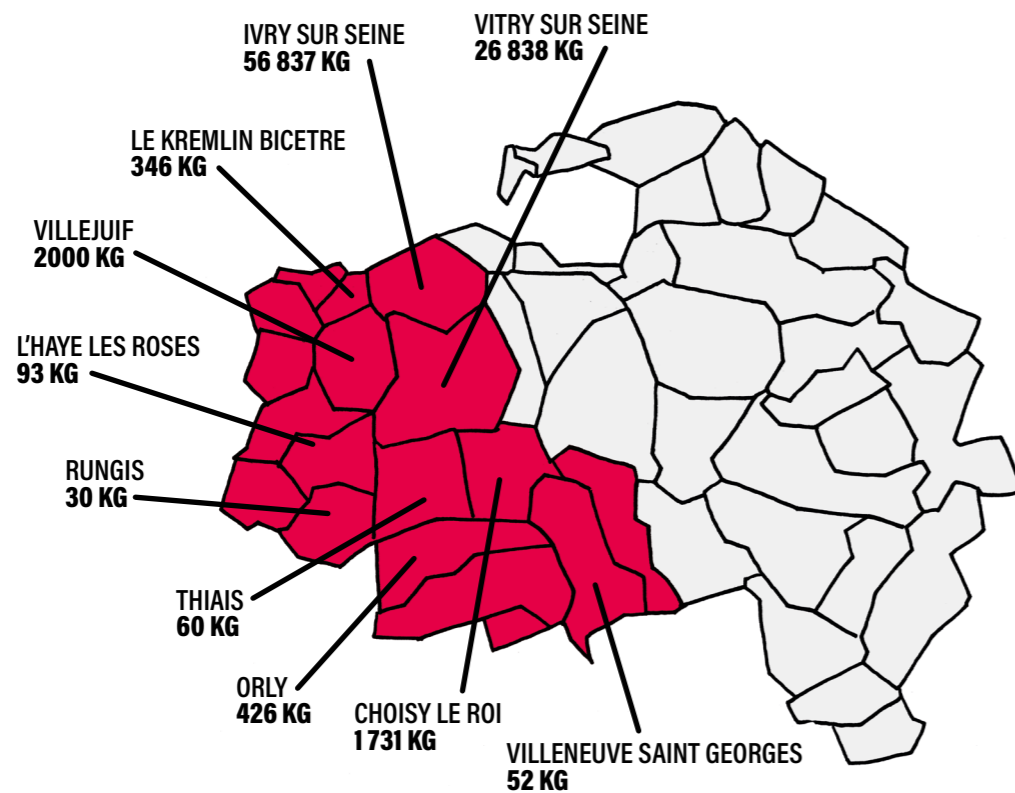
En 2019, voyant augmenter le nombre de dons plus généralistes comme les objets de la maison, nous avons été contraints de fermer notre section matériaux. Nous n'acceptons plus que les contreplaqués, le bois massif, l'outillage, l'électroportatif et la robinetterie.

\* D3E : Déchets d'équipement électriques et électroniques.

# PROVENANCE DES DONS



[ EN 2019 NOUS AVONS RÉCOLTÉ **88 413 KG** DE DONS PROVENANT DE L'EPT12 ]



**50,6%**

DES DONS PROVIENNENT DE LA VILLE D'IVRY.

**78,8%**

DES DONS PROVIENNENT DE L'EPT12 « GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE », DONT FAIT PARTIE IVRY.

# NOS DEUX BOUTIQUES

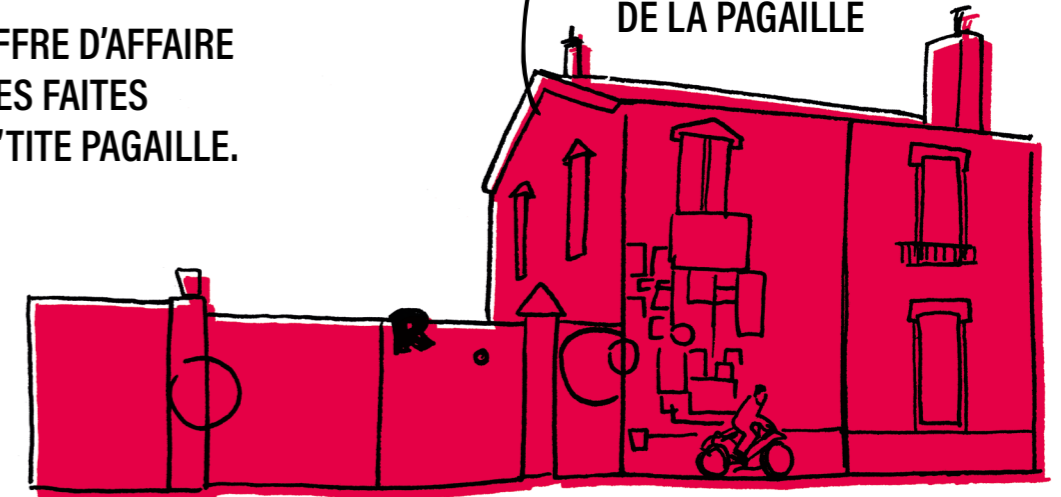
Le 13 mars 2019, nous avons inauguré, dans un ancien commerce d'Ivry port, notre **nouvelle boutique : la P'tite Pagaille**. A deux pas de la Pagaille, ce deuxième espace de vente de 53m<sup>2</sup> présente plusieurs avantages :

- Il est situé sur un axe très passant ce qui apporte une plus grande visibilité et permet au usagers de découvrir la grande boutique et donc d'augmenter les apports.
- Il permet l'organisation d'animations et d'actions de sensibilisations. La façade et la petite place dont nous disposons sont idéales pour les expositions ou les événements festifs.

La P'tite pagaille est ouverte du **mardi au samedi de 13h à 18h** et propose une sélection de textile, objets de décoration et de culture (livres, CD...) piochés chaque semaine dans les rayons de La Pagaille. Elle constitue ainsi une « vitrine » de la grande boutique en présentant un échantillon de la multitude d'objets présents dans notre hangar de 240m<sup>2</sup>. Les membres de l'équipe se relaient chaque jour afin de maintenir l'ouverture et l'animation de cette boutique.

EN 2019 NOUS AVONS RÉALISÉ **111 107,61 €** DE CHIFFRE D'AFFAIRE REPARTIS SUR LES VENTES FAITES À LA PAGAILLE ET À LA P'TITE PAGAILLE.

**80%**  
DES VENTES PROVIENNENT DE LA PAGAILLE

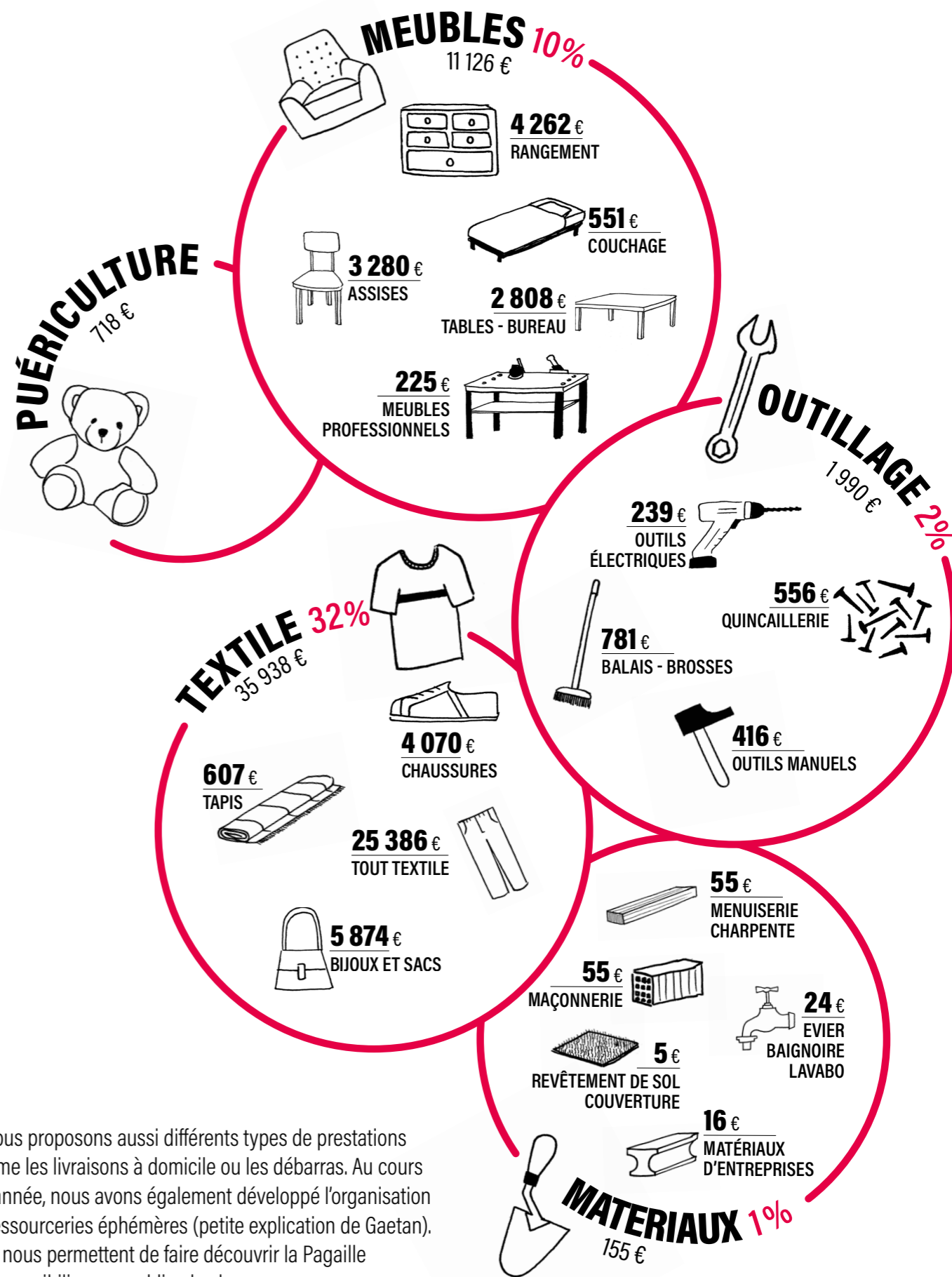
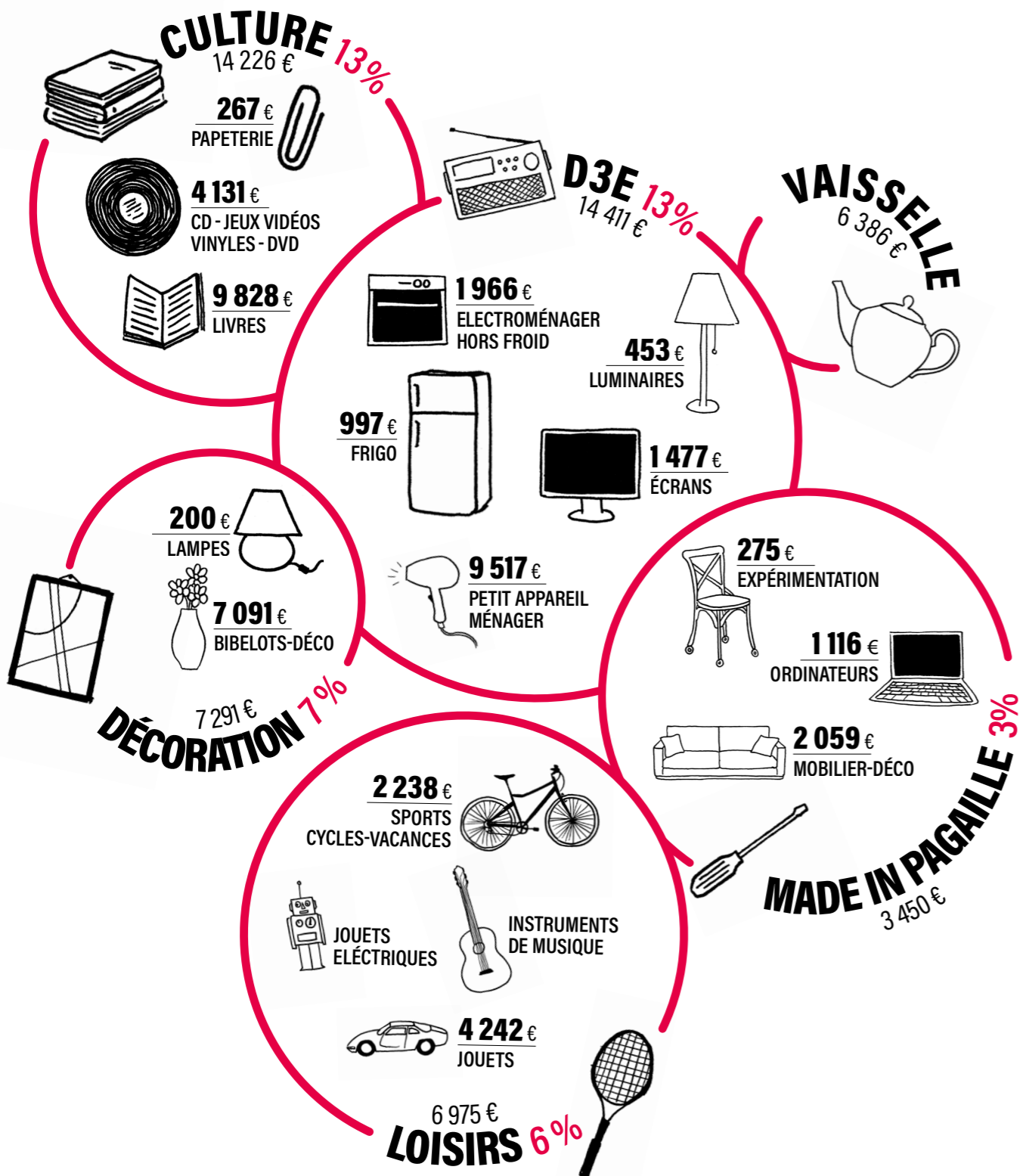


**20%**  
DES VENTES PROVIENNENT DE LA P'TITE PAGAILLE



# NOS VENTES PAR CATÉGORIES

LA VENTE DE TEXTILE REPRÉSENTE **32%** DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRE SUR L'ANNÉE 2019.



• Nous proposons aussi différents types de prestations comme les livraisons à domicile ou les débarras. Au cours de l'année, nous avons également développé l'organisation de ressourceries éphémères (petite explication de Gaetan). Elles nous permettent de faire découvrir la Pagaille et de sensibiliser un public plus large.

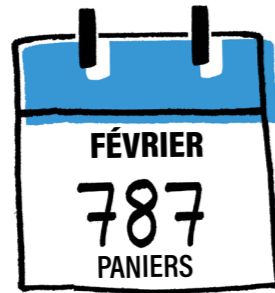
• Parmi ces prestations, nous comptons aussi les adhésions des personnes venues manger à La Cantine de la Pagaille au cours de l'année.

# LA SYNTHÈSE MENSUELLE

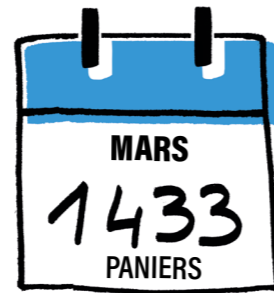
• L'ouverture de la P'tite Pagaille au mois de Mars nous a permis d'augmenter significativement nos ventes, malgré une légère baisse sur les mois d'été.



**6 066 €**  
PANIER MOYEN 9,74 €



**7 090 €**  
PANIER MOYEN 9,01 €



**11 578 €**  
PANIER MOYEN 8,08 €



**8 904 €**  
PANIER MOYEN 6,73 €



**9 287 €**  
PANIER MOYEN 7,30 €



**8 972 €**  
PANIER MOYEN 9,01 €



**6 964 €**  
PANIER MOYEN 7,58 €



**9 543 €**  
PANIER MOYEN 8,84 €



**11 756 €**  
PANIER MOYEN 9,45 €



**11 258 €**  
PANIER MOYEN 7,88 €



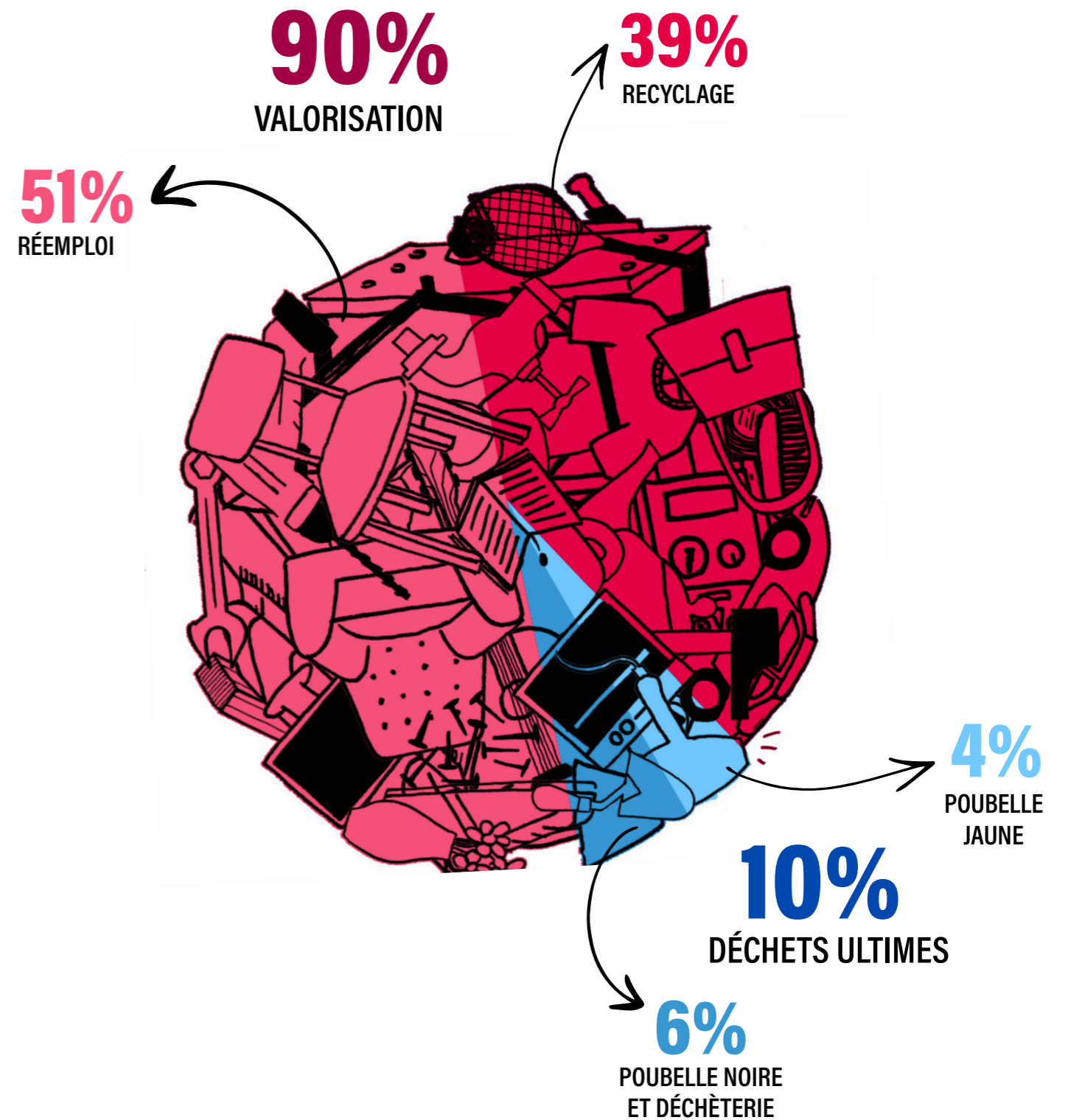
**10 436 €**  
PANIER MOYEN 8,49 €



**9 254 €**  
PANIER MOYEN 8,59 €

# VALORISATION ET DÉCHETS ULTIMES

• À la Pagaille, nous valorisons presque 90% de la matière que nous traitons. Ces 90% comportent notre part de réemploi (ce que nous revendons, donnons, réutilisons, etc...) et notre part de recyclage (ce que nos filières de recyclage partenaires récupèrent).



Nous avons pris le parti de ne pas comptabiliser les déchets de la poubelle jaune dans le recyclage car nous estimons qu'une trop faible partie est effectivement recyclée. Malheureusement, la plupart du temps ces déchets sont utilisés comme combustibles pour l'incinération, c'est pourquoi nous faisons apparaître la poubelle jaune dans les déchets ultimes.



# RECYCLAGE ET RÉEMPLOI

**Favoriser le réemploi est l'objectif principal d'une recyclerie comme La Pagaille.** En effet, le réemploi d'un objet, qui plus est par le biais d'un parcours court et local comme celui de la Pagaille, est le meilleur traitement que l'on peut offrir à un objet. Nous favorisons la valeur d'usage de l'objet (un verre sert à boire et un pull à se vêtir) plus que la valeur spéculative liée à la mode ou la tendance. D'autre part, nous limitons aussi l'énergie dépensée en logistique grâce à un circuit court et local. Les objets amenés viennent d'un grand voisinage, et servent à ce même grand voisinage.

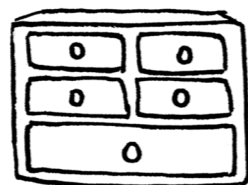
## RÉEMPLOI

Tout ce qui est apporté ou collecté à La Pagaille n'a pas forcément la chance d'être valorisé sur place par le don ou par la boutique solidaire : En effet, certains sont incomplets, dégradés, cassés ou totalement hors d'usage. Le volume d'objets que nous traitons est important, il est alors impossible pour une structure comme la nôtre (trop peu d'espace) de stocker et de mobiliser ces stocks plus tard. Ces objets n'entrent malheureusement pas directement dans le circuit du réemploi.

Nous avons donc mis en place des partenariats avec d'autres structures, plus larges ou avec des fonctionnements différents, qui favorisent elles aussi le réemploi : Pour les livres, qui représentent notre troisième plus grande charge d'apports à traiter (20 tonnes pour l'année 2019), nous avons concrétisé un partenariat avec RecycLivre (plateforme de vente de livres d'occasions sur Internet). Une fois leur chance donnée à la boutique solidaire de La Pagaille, les livres obtiennent donc une autre chance chez RecycLivre grâce à leur large plateforme.

Pour le textile, nous avons travaillé jusqu'en mars 2019 avec Le Relais, un réseau de traitement industriel des textiles. Le Relais réemploie la matière en France et en Afrique ou la recycle pour en faire des couvertures ou de l'isolation. Depuis Avril 2019 nous avons commencé un partenariat avec Amelior. C'est une plus petite association, aussi membre du REFER (Le Réseau Francilien des acteurs du Réemploi), qui a pour particularité d'être une association de lutte pour les droits des biffins (chiffonniers).

## TAUX DE RÉEMPLOI PAR FLUX



**32%**

MOBILIER



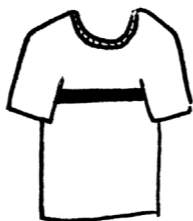
**52%**

D3E



**43%**

LIVRES



**57%**

TEXTILES

## RECYCLAGE

Pour la matière qui ne peut être ni réemployée directement par nous, ni par nos partenaires, nous travaillons avec des filières de recyclage appropriées : Elles ont pour but de produire à nouveau de la matière à partir des objets que nous leur fournissons. Ce procédé est souvent énergivore et parfois polluant, mais nous évitons ainsi l'enfouissement et l'incinération de la matière que nous traitons.

Ces filières de recyclage sont progressivement devenues des Éco-Organismes, au fil du développement des dispositifs liés à la Responsabilité Élargie des Producteurs (R.E.P).

### A la Pagaille nous avons des partenariats avec :

#### REVIALIS ET ARMOR :

Pour les piles, batteries, cartouches et toner d'imprimantes.

#### ECOLOGIC :

pour les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE)

#### VALDELIA :

Pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)

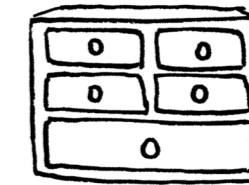
#### GEBETEX :

Au travers de notre partenariat avec l'association Amelior.

#### PAPREC :

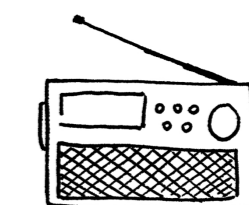
Pour les livres trop abîmés à destination des filières de recyclage du papier.

## TAUX DE RECYCLAGE PAR FLUX



**68%**

MOBILIER



**48%**

D3E



**33%**

LIVRES



**43%**

TEXTILES



# L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Porté par l'association «La Rascasse», l'atelier et chantier d'insertion de La Pagaille a officiellement vu le jour en **septembre 2018**. Il accueille ses premier.e.s salarié.e.s en octobre de la même année.

En signant leur CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), ces derniers franchissent une étape cruciale, celle de la reprise d'une activité rémunérée. Cette étape est également synonyme de la mise en place d'un **accompagnement socio-professionnel**.

Le but ultime de cet accompagnement étant de rendre les salarié.e.s le plus autonomes possible, et surtout acteur. ice.s de leurs choix de métiers ou de formations.

La Pagaille compte aujourd'hui 8 salarié.e.s en insertion professionnelle. Leur accompagnement socio-professionnel est essentiellement axé autour des problématiques suivantes : difficultés linguistiques, logements précaires, accès aux droits et à la formation. Comme pour la plupart des publics des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique), le parcours vers et dans l'emploi peut s'avérer complexe selon le profil du ou de la salarié.e. Les CDDI sont renouvelables jusqu'à 3 fois mais l'agrément que Pôle Emploi octroie à toute personne éligible à l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) est d'une durée de 2 ans maximum (sauf cas dérogatoire).

À la Pagaille, comme souvent au sein des SIAE, deux postes sont indispensables pour permettre un accompagnement socio-professionnel efficace : Celui de l'encadrant.e technique et celui du ou de la conseiller.ère en insertion professionnelle. Ils travaillent en étroite collaboration avec chaque salarié.e.

- L'encadrant.e technique coordonne les plannings, évalue les progrès d'apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles des salarié.e.s.
- Le/la conseiller.e s'assure que chaque salarié.e a connaissance et accès à ses droits fondamentaux (santé, aides financières possibles, formations...etc.) et établi avec lui ou elle un plan d'accompagnement.

Dès leurs premiers pas au sein de la structure, nos salarié.e.s ont saisi l'importance de construire un projet, soit professionnel, soit de formation. Il est vrai que certains n'ont pu aboutir pour des raisons indépendantes de notre volonté. Néanmoins,

tous. tes nos salarié.e.s ont suivi une formation ou participé à des actions dédiées à la réussite de leur parcours d'insertion, tant sur le plan social que professionnel.

L'insertion professionnelle se traduit concrètement par des périodes de mise en situation professionnelle, des stages de découverte de métiers, des formations linguistiques et informatiques, des rencontres et ateliers. À titre indicatif, voici quelques-unes des actions ou propositions d'ateliers suivies à ce jour :

- **Formation** : Linguistique, immersion en cuisine, immersion en boulangerie, réparation de vélo, immersion monde du spectacle.
- **Atelier** : sophrologie, yoga du rire, atelier pédagogique autour de l'insertion.

Plusieurs autres possibilités sont à explorer afin d'offrir à notre public un plus large choix dans les formations et les métiers à découvrir. Pour ce faire, les partenariats est indispensable et c'est avec le Pôle emploi, les missions locales, le réseau des SIAE, le REFER, l'association Cultures du Coeur...pour ne citer qu'eux, que la Pagaille compte réussir le pari de l'insertion professionnelle.

L'accès à la mobilité est également un sujet essentiel. C'est pourquoi un nouveau partenariat a été conclu avec l'institut Assur Formation. Avec cette auto-école solidaire, la Pagaille a décidé de tout mettre en œuvre afin d'aider l'ensemble de ses salarié.e.s à suivre une formation théorique et pratique afin d'obtenir le permis de conduire.

En terme de projets futurs, l'accompagnement socio-professionnel au sein de la Pagaille se fixe pour objectif de donner au public un large accès aux :

- formations linguistiques, notamment l'apprentissage du français
- permis de conduire
- favoriser l'insertion professionnelle des femmes

Les structures d'insertion par l'activité économique du Val de Marne forment un maillage très solide. La Pagaille peut donc compter sur ses partenaires, présents sur le territoire depuis plus longtemps et ayant une expertise certaine sur les enjeux que peuvent rencontrer le public accompagné, pour mener à bien ses projets et aider au mieux ses salarié.e.s en insertion.





# NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

## TOTAL SUBVENTIONS

# 36 000 €

(HORS AIDES AUX POSTES IAE ET PEC)



## 4 000 €

EPT 12 Déchets



## 10 000 €

Conseil général  
du Val-de-Marne



## 10 000 €

EPT 12 ESS

## POUR LA CANTINE DE LA PAGAILLE



## 4 000 €

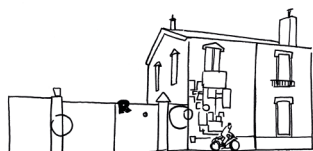
Archipel des Utopies



## 8 000 €

Mairie d'Ivry-sur-Seine  
(Budget Participatif)





### **LA PAGAILLE**

15 RUE ERNEST RENAN  
IVRY SUR SEINE



### **LA PETITE PAGAILLE**

65, RUE MOLIÈRE  
IVRY SUR SEINE

Contacts : 07 81 65 03 01 - 09 80 53 86 90  
contact@la-pagaille.org ou collecte@la-pagaille.org

Site : [www.la-pagaille.org](http://www.la-pagaille.org)  
Facebook : La Pagaille Recyclerie  
Instagram : pagailerecyclerie